

Le Châble, le 1er mai 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Simon Fellay et Mme Christelle Tissières Fellay pour la création d'un velux sur un chalet existant sur la parcelle n° 15811, folio n° 91, zone Village V2, lieu-dit Les Colonnes à Verbier, coord. 2582930/1104660

Eugster Immobilier SA par le bureau Burgazzoli Architecture SA pour la rénovation des façades sur la parcelle n° 363, folio n° 1, zone T2, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2584040/1105085

SI Nadia pour la rénovation de la toiture sur la parcelle n° 3036, folio n° 10, zone T3, lieu-dit Les Creux à Verbier, coord. 2583630/1105970

M. Jean-Claude et Mme Evelyne Monnier pour la création d'une ouverture en façade Est d'un chalet sur la parcelle n° 13954, folio n° 98, zone R3, à Bruson, coord. 2582810/1101535

M. Michael Payne par le bureau Alp' Architecture pour la modification du projet paru au BO du 08.03.2013 (rénovation d'un chalet suite à un incendie) sur la parcelle n° 2413, folio n° 151, zone T4, lieu-dit Patier à Verbier, coord. 2582375/1105475

Mme Eva Selce par le bureau d'architecture BTM Sàrl / Pierre-Maurice Revaz pour la transformation d'un garage en studio avec pose d'une pompe à chaleur air/eau sur la parcelle n° 12588, folio n° 96 (95), zone V1, au Châble, coord. 2582455/1103200

M. Benoît Carron par le bureau d'architecture A. & C. Salamin pour la réfection de la toiture sur un ancien atelier sur la parcelle n° 10460, folio n° 104 (101), zone Village V1, à Versegères, coord. 2584115/1101595 (Projet selon art. 3 et 30 LC).

Mme Martine Benais par le bureau Vitogaz AG pour la pose d'une citerne à gaz propane enterrée sur la parcelle n° 370, folio n° 127, zones T1 et T2, lieu-dit Marais-Verts à Verbier, coord. 2583900/1105095

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.